

L'impact de la comptabilisation du capital immatériel sur la transparence financière des entreprises

The Impact of Accounting for Intangible Assets on the Financial Transparency of Enterprises.

Auteur 1 : KASMI Khansa.

Auteur 2 : ROUGGANI Khalid.

KASMI Khansa, (Doctorante en Sciences de gestion)
Laboratoire d'économie et de gestion (LEG)
Faculté Polydisciplinaire de Khouribgha
Université Sultan Moulay Slimane-Béni mellal

ROUGGANI Khalid, (Professeur de l'Enseignement Supérieur)
Laboratoire d'économie et de gestion (LEG)
Faculté Polydisciplinaire de Khouribgha
Université Sultan Moulay Slimane-Béni mellal

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : KASMI .Kh & ROUGGANI .Kh (2025) « L'impact de la comptabilisation du capital immatériel sur la transparence financière des entreprises», African Scientific Journal « Volume 03, Numéro 31 » pp: 1213 – 1228.



DOI : 10.5281/zenodo.17007228

Copyright © 2025 – ASJ



Résumé

Dans un contexte économique marqué par la prédominance des actifs immatériels, la question de leur comptabilisation suscite un intérêt croissant tant académique que pratique. Cet article a pour objectif d'analyser l'impact de la reconnaissance et de l'évaluation du capital immatériel sur la qualité et la transparence de l'information financière. La recherche s'appuie sur une approche qualitative fondée sur une revue critique de la littérature académique et des normes comptables internationales, en particulier l'IAS 38, afin d'identifier les limites actuelles et les controverses qui entourent l'activation des actifs immatériels. L'étude révèle que la diversité des composantes du capital immatériel : capital humain, structurel et relationnel, ainsi que la subjectivité des méthodes d'évaluation, constituent des obstacles majeurs à une représentation fidèle dans les états financiers. Les résultats montrent également que ces insuffisances ouvrent la voie à des risques de manipulation comptable, notamment via le goodwill, réduisant ainsi la comparabilité et la pertinence de l'information communiquée aux parties prenantes. En conclusion, l'article souligne la nécessité d'une révision des cadres normatifs afin de mieux refléter la valeur réelle des actifs immatériels et de renforcer la transparence financière dans une perspective internationale.

Mots-clés : Capital immatériel, Comptabilisation, Goodwill, Évaluation, Normes comptables, IAS 38, Transparence financière.

Abstract :

In today's knowledge-based economy, intangible assets have become a central driver of corporate value creation, raising increasing concerns about their accounting treatment. This article aims to analyze the impact of recognizing and measuring intellectual capital on the quality and transparency of financial reporting. The study adopts a qualitative approach based on a critical review of academic literature and international accounting standards, particularly IAS 38, in order to highlight current limitations and ongoing debates regarding the capitalization of intangible assets. Findings indicate that the heterogeneity of intellectual capital components :human, structural, and relational , combined with the subjectivity of valuation methods, represents a major challenge to reliable financial representation. Results also reveal that such weaknesses open the door to potential earnings management, especially through goodwill, thereby undermining the comparability and relevance of financial disclosures for stakeholders. The paper concludes that a revision of the existing accounting frameworks is required to better capture the economic reality of intangible assets and to strengthen financial transparency in an international context.

Keywords: Intangible capital, Accounting, Goodwill, Evaluation, Accounting standards, IAS 38, Financial transparency.

Introduction

L'économie moderne a évolué pour devenir de plus en plus immatérielle, et dans ce contexte, le capital immatériel est désormais perçu comme un levier crucial dans la création de valeur pour les organisations. Il se compose principalement de trois éléments clés : le capital humain, qui inclut les compétences, l'expérience et la créativité des individus ; le capital structurel, comprenant les processus, les systèmes et les connaissances organisationnelles ; et le capital relationnel, qui fait référence aux réseaux, à la réputation et aux relations avec les parties prenantes. Ces différentes formes de capital immatériel sont essentielles pour la compétitivité des entreprises, mais leur comptabilisation demeure un défi majeur.

Le capital immatériel joue un rôle croissant dans l'économie globale, et son importance ne cesse d'augmenter à mesure que les organisations se tournent vers des actifs intangibles pour générer de la valeur. Cependant, malgré sa contribution significative à la performance financière et à la création de richesse, la comptabilisation de ces actifs demeure problématique. En effet, leur nature intangible, leur évaluation subjective et leur traitement comptable complexe posent des défis importants, notamment en termes de transparence financière. Cette situation soulève la question de savoir comment les entreprises peuvent rendre compte de manière adéquate de la valeur de ces actifs dans leurs états financiers.

Dans le contexte marocain, cette problématique revêt une importance particulière depuis la publication du rapport du Conseil économique, social et environnemental (CESE) en 2014 sur la richesse globale du Royaume. Ce rapport a révélé que le capital immatériel représente plus de 70 % de la richesse nationale, mettant ainsi en lumière le rôle déterminant des actifs intangibles dans le développement économique du pays. Malgré cette reconnaissance institutionnelle, le système comptable marocain reste encore peu outillé pour intégrer de manière effective ces actifs dans les états financiers, ce qui limite leur valorisation et leur visibilité dans la prise de décision économique.

L'objectif de cet article est d'analyser l'influence de la comptabilisation du capital immatériel sur la qualité et la quantité d'information financière mise à la disposition des utilisateurs des états financiers. Plus précisément, nous chercherons à comprendre dans quelle mesure les méthodes actuelles de comptabilisation de ces actifs influencent la transparence des informations financières et à identifier les principaux défis et limites associés à leur évaluation. L'article est structuré comme suit : après une présentation du concept de capital immatériel et de ses composantes, nous analyserons les enjeux liés à sa comptabilisation et ses impacts sur la transparence financière. Nous aborderons ensuite les défis théoriques et pratiques de

l'évaluation de ces actifs et les limites des normes comptables actuelles. Enfin, nous proposerons des pistes de réflexion pour améliorer la gestion et la présentation du capital immatériel dans les bilans financiers des entreprises.

I. Le capital immatériel : Une notion en constante redéfinition

1.1. Définition du capital immatériel

Le capital immatériel constitue un concept complexe et difficile à définir de manière universelle. Cette diversité d'approches théoriques engendre une hétérogénéité dans son analyse, rendant son évaluation et son intégration dans les stratégies d'entreprise particulièrement délicates. Cela met en évidence la nécessité d'une définition plus harmonisée, facilitant ainsi sa gestion et sa valorisation.

Plusieurs chercheurs ont proposé des définitions mettant en lumière différents aspects du capital immatériel. Brooking (1996) le définit comme l'ensemble des ressources non physiques d'une entreprise (marque, brevets, compétences humaines, organisation interne) qui contribuent directement à sa performance et à la création de valeur. Bontis (1996) souligne son rôle stratégique, affirmant que, lorsqu'il est bien identifié et exploité, le capital immatériel devient un levier majeur de différenciation et de succès durable. Roos (1997) y inclut les processus internes, le savoir-faire, ainsi que la propriété intellectuelle, considérés comme des formes de connaissances accumulées. Stewart (1997) parle de « ressources intellectuelles » englobant les connaissances, le savoir-faire et les brevets. Enfin, Edvinsson et Malone (1999) décrivent le capital immatériel comme un ensemble de connaissances, d'expériences et de relations conférant un avantage concurrentiel durable.

Ainsi, malgré la pluralité des définitions, le capital immatériel peut être compris de manière globale comme l'ensemble des actifs intangibles, des ressources immatérielles et des compétences qui soutiennent le fonctionnement de l'entreprise et renforcent sa position concurrentielle sur le marché.

1.2. Les composantes fondamentales du capital immatériel

Malgré la diversité des définitions, un consensus relatif émerge parmi les chercheurs concernant les composantes principales du capital immatériel. Mortensen, Eustace et Lannoo (1997) proposent une typologie en quatre catégories : le capital d'innovation (lié à la recherche et au développement), le capital structurel (comprenant l'expertise organisationnelle et la culture d'entreprise), les actifs contractuels (tels que les licences et les droits de propriété intellectuelle), et le capital marché (notamment la valeur de la marque). Cette approche permet

de refléter la complexité et la diversité des ressources immatérielles présentes dans les organisations.

L'OCDE (1999) introduit une classification plus synthétique, distinguant le capital humain qui englobe les compétences, la créativité et le savoir-faire des employés et le capital structurel, composé des systèmes, processus et de la culture organisationnelle. Dans une optique plus détaillée, Brooking (1996) segmente le capital structurel en trois sous-composantes : les capacités humaines (talents et expertise), l'infrastructure (technologies et méthodologies), et la propriété intellectuelle (brevets, secrets industriels, savoir-faire protégé).

Par ailleurs, Roos (1997) introduit la notion de capital relationnel, désignant les relations avec les parties prenantes externes (clients, partenaires, fournisseurs) considérées comme des vecteurs essentiels de la performance organisationnelle. Stewart (1997) distingue, de son côté, trois dimensions fondamentales : le capital humain (compétences et savoir-faire), le capital structurel (technologies, bases de données, propriété intellectuelle) et le capital clientèle (connaissance des comportements et besoins des clients).

Bontis (2001), dans une démarche de simplification, retient trois composantes principales : le capital humain, le capital structurel et le capital relationnel, tout en excluant la propriété intellectuelle du périmètre du capital immatériel, en raison de son statut juridique spécifique. Enfin, une contribution plus récente de Cavalcanti et al. (2006) introduit une quatrième dimension : le capital social, qui renvoie aux réseaux relationnels internes, à l'associabilité et à la confiance entre les membres de l'organisation.

Ainsi, malgré des divergences terminologiques et méthodologiques, les différentes classifications convergent généralement vers trois composantes essentielles du capital immatériel : le **capital humain**, le **capital structurel** et le **capital relationnel**, chacun pouvant être décliné en sous-catégories selon les perspectives analytiques adoptées.

1.3. Les difficultés liées à l'évaluation du capital immatériel

L'évaluation du capital immatériel demeure un défi majeur pour les entreprises en raison de sa nature intrinsèquement intangible, difficilement saisissable, et souvent instable dans le temps. L'un des obstacles les plus notables réside dans la notion de propriété et de contrôle de ces actifs. Contrairement aux biens matériels ou financiers, dont les droits de propriété sont clairement définis et transférables, les actifs immatériels notamment le capital humain échappent souvent à ce cadre. Par exemple, même si une entreprise investit massivement dans la formation de ses employés, elle ne peut garantir leur fidélité sur le long terme. Ces derniers

peuvent, en toute légalité, quitter l'organisation pour rejoindre un concurrent, réduisant ainsi à néant l'investissement consenti.

Par ailleurs, bien que les outils de protection intellectuelle (brevets, marques déposées, droits d'auteur) permettent une certaine sécurisation, cette protection reste relative et temporaire. Elle ne met pas complètement à l'abri des détournements ou des contestations juridiques, et n'empêche pas toujours l'imitation ou la perte de valeur de l'actif protégé.

Un autre défi crucial concerne l'absence de marchés organisés permettant l'échange ou la valorisation fiable de ces actifs. À l'exception de quelques actifs comme les brevets ou certaines licences technologiques, la majorité des éléments immatériels n'ont pas de prix observable sur un marché. Cela rend leur valorisation subjective, variable selon les méthodes utilisées, et peu comparable d'une entreprise à une autre. En outre, ces actifs ne disposent pas toujours d'une valeur résiduelle : contrairement à une machine ou un bâtiment, qui peuvent être revendus même après usage, une innovation non aboutie ou un projet de recherche abandonné peut ne rien valoir du tout. Ce caractère binaire – réussite ou échec total – accroît l'incertitude pour les dirigeants et les investisseurs.

Enfin, cette instabilité de la valeur est aggravée par le coût élevé des investissements immatériels, notamment dans les secteurs de haute technologie, de la pharmaceutique ou des services numériques. Ces projets exigent des ressources financières conséquentes sans aucune garantie de retour sur investissement. En cas d'échec, les pertes peuvent être totales, compromettant parfois la pérennité de l'entreprise.

II. La comptabilisation du capital immatériel : un enjeu déterminant pour la transparence financière

2.1. Le traitement comptable selon les normes IAS/IFRS

Dans un contexte économique marqué par l'essor des actifs immatériels et la sophistication des marchés financiers, les normes comptables internationales (IAS/IFRS) ont apporté des réponses normatives plus flexibles et adaptées à la reconnaissance et à la valorisation de ces actifs.

La norme **IAS 38**, qui encadre les immobilisations incorporelles, les définit comme des ressources non monétaires, sans substance physique, contrôlées par l'entité et susceptibles de générer des avantages économiques futurs. Trois critères fondamentaux conditionnent leur inscription au bilan :

L'identifiabilité : l'actif doit être dissociable de l'entité, c'est-à-dire susceptible d'être vendu, transféré, loué ou échangé, ou bien découler d'un droit contractuel ou légal (par exemple, un brevet ou une licence d'exploitation).

Le contrôle : l'entité doit démontrer sa capacité à empêcher des tiers d'accéder aux bénéfices économiques issus de l'actif.

La génération d'avantages économiques futurs : l'actif doit contribuer directement ou indirectement à la génération de flux de trésorerie futurs ou à la réduction des coûts.

La norme **IFRS 3**, relative aux regroupements d'entreprises, impose une reconnaissance spécifique des actifs incorporels identifiables lors d'une acquisition, distinctement du goodwill. Celui-ci correspond à l'excédent entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise. Contrairement aux actifs incorporels amortissables, le goodwill n'est pas amorti, mais il fait l'objet d'un **test annuel de dépréciation** (impairment test), conformément à la norme IAS 36. Cette exigence vise à refléter de manière plus transparente la valeur réelle des synergies attendues, tout en limitant les risques de surévaluation durable des actifs intangibles dans les opérations de fusion-acquisition.

2.2. Le traitement comptable selon les normes marocaines

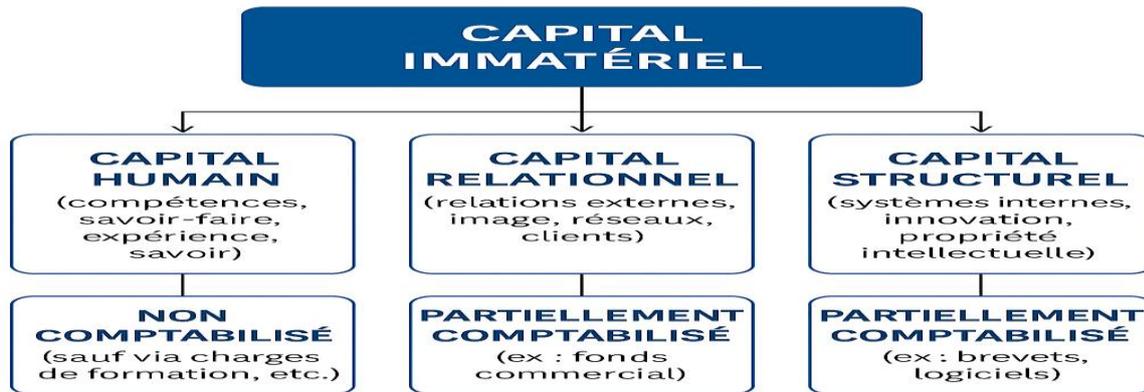
Le référentiel comptable marocain, fondé principalement sur le principe du coût historique, privilégie une représentation prudente et vérifiable de la situation financière des entreprises. Cette orientation, bien qu'assurant la fiabilité des informations produites, tend à s'éloigner des valorisations fondées sur les conditions actuelles du marché, particulièrement dans des environnements économiques volatils et innovants.

Le **Code Général de la Normalisation Comptable (CGNC)**, en vigueur depuis 1988, définit les immobilisations incorporelles comme des éléments identifiables, non monétaires et sans substance physique. Pour être reconnus en tant qu'actifs, ces éléments doivent faire l'objet d'une évaluation fiable, fondée soit sur les avantages économiques futurs attendus, soit, lorsque cela est possible, sur une valeur de marché observable.

Néanmoins, ce cadre normatif laisse place à une certaine subjectivité dans l'identification et la reconnaissance des actifs immatériels. Cette incertitude concerne notamment les actifs générés en interne, tels que les marques ou les portefeuilles de clientèle, qui, en l'absence de transaction, ne peuvent généralement pas être inscrits au bilan. De même, certains éléments comme le fonds de commerce ne sont reconnus que lorsqu'ils résultent d'un processus d'acquisition externe.

Par ailleurs, les entreprises disposent d'une certaine flexibilité comptable leur permettant d'imputer certaines dépenses immatérielles en charges de l'exercice, ce qui peut influencer leur résultat fiscal. Cette pratique est cohérente avec l'approche marocaine qualifiée de « comptabilité à vocation fiscale », dans laquelle la norme comptable demeure étroitement liée aux règles de détermination de l'impôt.

Figure 1 : Comptabilisation du capital immatériel selon les normes marocaines



Source : Créé par nous-mêmes

III. L'intégration du capital immatériel dans les états financiers : Impact sur la transparence et les décisions d'investissement

Le capital immatériel, souvent considéré comme la richesse cachée de l'entreprise, est un levier crucial pour la création de valeur et la performance à long terme. Des ressources immatérielles telles que le savoir-faire, la réputation, la culture d'entreprise, et les relations avec les clients, jouent un rôle fondamental dans la productivité, l'innovation et la capacité d'adaptation de l'entreprise. Ces actifs contribuent directement à la performance financière, en favorisant des avantages concurrentiels durables, et en améliorant l'agilité face aux évolutions du marché.

Cependant, malgré leur importance croissante, la comptabilisation des actifs immatériels reste partiellement abordée dans les normes comptables internationales et nationales. En effet, ces dernières se concentrent généralement sur les actifs immatériels identifiables, comme les brevets ou les licences, tout en laissant une grande partie de ces ressources non comptabilisée. La reconnaissance complète du capital immatériel, englobant non seulement les actifs identifiables, mais aussi le capital humain, structurel et organisationnel, pourrait potentiellement offrir une plus grande transparence financière. Cela permettrait aux parties prenantes, y compris les investisseurs, de mieux comprendre la santé économique réelle de l'entreprise.

1. Proposition d'un modèle de comptabilisation du capital immatériel :

Un modèle innovant pourrait être proposé pour la comptabilisation des actifs immatériels, basé sur l'intégration du capital immatériel à trois niveaux : **capital humain**, **capital organisationnel** et **capital relationnel**. Ce modèle pourrait s'appuyer sur une approche par

"indices dynamiques", permettant de suivre l'évolution de la valeur de ces actifs immatériels dans le temps, selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Par exemple, l'indexation de la valeur des compétences humaines et organisationnelles pourrait être calculée en fonction de l'impact des formations, des certifications obtenues, ou de l'évolution des relations stratégiques avec des partenaires-clés.

Ce modèle pourrait offrir une approche plus holistique de la comptabilisation du capital immatériel, transformant ainsi le bilan financier pour inclure une évaluation continue et dynamique des ressources intangibles. L'intégration de ces indices dans les états financiers améliorerait la fiabilité des informations fournies aux investisseurs et réduirait l'asymétrie d'information existant entre la valeur comptable et la valeur réelle de l'entreprise.

Tableau 1 : des Indicateurs et des Indices du Capital Immatériel

Composante	Indicateur Quantitatif	Indicateur Qualitatif	Indice Dynamique
Capital Humain	Nombre de formations/an	Score de performance post-formation (0-5)	$ICH = (\text{Formations} \times \text{Score} \times \text{Poids H})$
Capital Organisationnel	Nombre de processus optimisés/an	Qualité perçue des outils internes (0-5)	$ICO = (\text{Processus} \times \text{Qualité} \times \text{Poids O})$
Capital Relationnel	Nombre de partenariats actifs	Réputation de la marque (note média 0-5)	$ICR = (\text{Partenariats} \times \text{Réputation} \times \text{Poids R})$

Source : Élaboré par nos soins, en s'inspirant des modèles théoriques proposés par Lev (2001) et Edvinsson & Malone (1997) dans l'évaluation du capital immatériel.

D'Indice Global de Capital Immatériel (IGCI) : $IGCI = ICH + ICO + ICR$

Explications des Indices et du Modèle :

a. Capital Humain :

Indicateurs : Le nombre de formations par an est un indicateur clé de l'investissement dans le développement des compétences des employés. Le score de performance post-formation, mesuré sur une échelle de 0 à 5, reflète l'amélioration des compétences après chaque formation.

Indice Dynamique (ICH) : L'indice de capital humain (ICH) est calculé en multipliant le nombre de formations par an, le score moyen de performance des employés après la formation,

et un poids spécifique attribué au capital humain (Poids H). Cela donne un indice quantifiable pour évaluer l'impact des formations sur la performance **financière**.

b. Capital Organisationnel :

Indicateurs : Le nombre de processus optimisés chaque année est un indicateur de l'efficacité organisationnelle. La qualité perçue des outils internes (évaluée sur une échelle de 0 à 5) mesure la perception des employés concernant l'amélioration des outils utilisés dans l'organisation.

Indice Dynamique (ICO) : L'indice de capital organisationnel (ICO) est obtenu en multipliant le nombre de processus optimisés par an, la qualité perçue des outils internes, et un poids spécifique attribué au capital organisationnel (Poids O). Cela permet d'évaluer l'amélioration de l'efficacité interne.

c. Capital Relationnel :

Indicateurs : Le nombre de partenariats actifs est un indicateur direct de l'expansion des réseaux et des collaborations extérieures. La réputation de la marque (mesurée sur une échelle de 0 à 5) reflète la perception publique et professionnelle de l'organisation.

Indice Dynamique (ICR) : L'indice de capital relationnel (ICR) est calculé en multipliant le nombre de partenariats actifs par la réputation de la marque, avec un poids spécifique attribué au capital relationnel (Poids R). Cet indice mesure l'influence et la solidité des relations externes.

Calcul de l'Indice Global du Capital Immatériel (IGCI) :

L'IGCI combine les trois indices dynamiques pour fournir une évaluation globale du capital immatériel d'une organisation. Il est calculé en additionnant les indices de capital humain (ICH), organisationnel (ICO) et relationnel (ICR) :

$$IGCI=ICH+ICO+ICRI$$

Cette approche permet de mesurer l'impact cumulé du capital immatériel sur la performance de l'organisation de manière intégrée et quantitative.

2. Les effets de la comptabilisation du capital immatériel sur la transparence et la décision financière

a. Réduction des asymétries d'information et amélioration de la transparence financière

La comptabilisation du capital immatériel permettrait de corriger les asymétries d'information entre la valeur réelle de l'entreprise et sa valeur comptable. En effet, les états financiers traditionnels omettent une part significative des ressources immatérielles, particulièrement dans les entreprises à forte intensité de savoir, faussant ainsi l'évaluation des performances. Une

prise en compte rigoureuse de ces actifs contribuerait à une représentation plus fidèle de la situation économique de l'entreprise, renforçant la transparence financière et la confiance des parties prenantes.

b. Apports pour la gouvernance interne et la stratégie organisationnelle

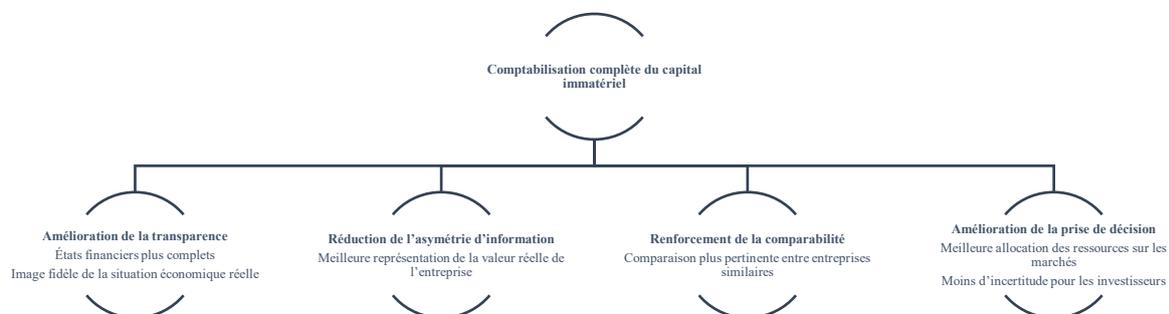
Au-delà de la transparence externe, la comptabilisation des actifs immatériels présente un intérêt stratégique pour la gestion interne. En intégrant des informations sur le capital humain, structurel et relationnel, les dirigeants disposent d'outils décisionnels plus précis pour optimiser les investissements, gérer les talents et orienter les priorités organisationnelles. Cette meilleure visibilité sur les ressources immatérielles favorise une gouvernance plus efficace et une gestion proactive de la performance.

c. Création de valeur pour les investisseurs et meilleure comparabilité sectorielle

Pour les investisseurs, l'accès à une information complète et normalisée sur le capital immatériel permet une évaluation plus fine des risques et des opportunités. Cela renforce non seulement la transparence, mais également la comparabilité entre entreprises d'un même secteur. Une telle évolution faciliterait les analyses financières, améliorerait l'allocation des ressources sur les marchés et encouragerait les investissements de long terme dans les entreprises innovantes et à fort potentiel immatériel.

Dans une logique de structuration conceptuelle, la figure suivante propose une synthèse des principaux effets positifs associés à la comptabilisation exhaustive du capital immatériel, notamment en termes de transparence financière, de réduction de l'asymétrie informationnelle, de comparabilité inter-entreprises et d'amélioration des processus décisionnels.

Figure 2 : Apports de la comptabilisation du capital immatériel à la transparence financière



Source : Créé par nous-mêmes

IV. Les défis et les limites de la comptabilisation du capital immatériel

1. Les difficultés liées à l'évaluation

L'évaluation des actifs immatériels demeure une tâche complexe, en raison de plusieurs obstacles théoriques et pratiques. En premier lieu, l'absence de définition consensuelle du capital immatériel et la diversité de ses composantes (brevets, marques, logiciels, savoir-faire, etc.) engendrent une hétérogénéité substantielle qui compromet la fiabilité des évaluations globales. Cette difficulté est exacerbée par la frontière souvent floue entre les actifs tangibles et intangibles, notamment lorsque des actifs physiques intègrent une forte composante immatérielle ou inversement.

En outre, la distinction entre flux et stock représente un autre défi majeur. Certaines dépenses, bien que manifestement immatérielles, telles que celles liées à la publicité ou à la formation, se présentent sous forme de flux comptables difficiles à capitaliser. Même lorsque l'identification d'un actif immatériel est réussie, les méthodes d'évaluation demeurent controversées. L'approche fondée sur les coûts capitalisés, par exemple, ne permet pas toujours de rendre compte de la véritable valeur économique d'un actif. De même, l'évaluation basée sur les flux futurs (cash-flows) reste hautement subjective, étant sensible aux fluctuations des conditions macroéconomiques et à des hypothèses souvent incertaines.

2. Les coûts de mise en œuvre

La comptabilisation des actifs immatériels exige la mise en place d'un système d'information performant, capable de détecter, suivre et mesurer ces actifs intangibles. Cette nécessité entraîne des investissements conséquents, notamment en matière de formation, de logiciels spécialisés, et d'expertise externe. Pour les petites et moyennes entreprises (PME) ou celles avec une faible digitalisation, ces coûts peuvent représenter un obstacle majeur, rendant l'application de normes comptables sophistiquées difficile, voire irréalisable.

3. Les risques de manipulation

Le caractère intangible et subjectif des actifs immatériels ouvre la voie à des pratiques comptables opportunistes. Les entreprises peuvent être tentées de gonfler la valeur de leurs actifs incorporels pour améliorer artificiellement leurs états financiers ou attirer des investisseurs. Le cas du goodwill illustre particulièrement cette dérive. La valorisation de celui-ci repose souvent sur des éléments subjectifs tels que les synergies futures ou les négociations de prix, éléments susceptibles de masquer une situation financière moins favorable et de dénaturer la transparence des informations comptables.

4. Les limites des normes comptables actuelles

Les normes IFRS, bien qu'elles aient connu des évolutions, présentent des limites notables dans le traitement des actifs immatériels. L'IAS 38, par exemple, n'autorise l'activation des actifs immatériels que sous certaines conditions strictes, ce qui écarte une part importante des actifs générant pourtant une valeur économique. Par ailleurs, le goodwill est soumis à des tests de dépréciation selon l'IAS 36, sans traitement comptable spécifique, créant ainsi des problèmes de fiabilité et de transparence dans les états financiers des entreprises.

Afin d'illustrer les principaux défis mentionnés ci-dessus, le tableau ci-après résume les limites rencontrées dans la comptabilisation du capital immatériel, en mettant en lumière leurs causes sous-jacentes et leurs conséquences comptables.

Tableau 1 : Défis et limites de la comptabilisation du capital immatériel

Défis / Limites	Explications	Conséquences
Difficultés d'évaluation	Hétérogénéité des actifs, flou entre tangible et intangible, distinction flux-stock, subjectivité des cash-flows	Biais d'évaluation, manque de fiabilité
Coûts de mise en œuvre	Nécessité de systèmes d'information performants, logiciels spécialisés, expertise externe	Charge financière élevée, difficulté d'application
Risques de manipulation	Valorisation subjective, notamment du goodwill	Optimisme comptable, perte de crédibilité
Limites normatives (IAS 38, IAS 36, IFRS 3)	Activation restreinte, absence de traitement spécifique du goodwill	Informations incomplètes, manque de comparabilité

Source : Réalisée par nos soins.

Conclusion

La comptabilisation du capital immatériel représente un défi majeur pour les entreprises et les régulateurs, en raison des difficultés liées à son évaluation, de la subjectivité des méthodes utilisées et des coûts associés à sa mise en œuvre. Bien que des normes comme l'IAS 38 offrent un cadre de référence pour la reconnaissance de ces actifs, elles demeurent insuffisantes pour assurer une transparence complète, notamment pour des éléments comme le goodwill ou les actifs générés en interne.

Les résultats de cette étude soulignent la nécessité d'une révision approfondie des normes comptables actuelles afin de mieux refléter la valeur économique des actifs immatériels et leur contribution à la performance financière des entreprises. Dans ce contexte, l'adoption de technologies émergentes telles que la blockchain pourrait constituer une piste prometteuse pour renforcer la traçabilité, la fiabilité et la gouvernance de ces actifs.

Dans le cas du Maroc, où le capital immatériel a été reconnu comme un pilier essentiel de la richesse nationale représentant plus de 70 % selon le rapport du CESE (2014) la question de sa prise en compte comptable devient encore plus cruciale. Le système comptable marocain gagnerait à évoluer vers une meilleure intégration de ces actifs dans les états financiers, afin d'accompagner les transformations économiques et renforcer la transparence à l'égard des investisseurs, des institutions et des citoyens.

Il est donc essentiel de poursuivre les recherches sur les méthodes d'évaluation adaptées aux contextes nationaux, tout en explorant les ajustements nécessaires aux normes comptables internationales et locales. Cela permettra non seulement de répondre aux besoins des entreprises en matière d'information financière pertinente, mais aussi de favoriser une meilleure comparabilité des états financiers à l'échelle globale.

Bibliographie

- Bejar, Y. (2006). *La valeur informationnelle du capital immatériel : Application aux entreprises technologiques nouvellement introduites en bourse (1997–2004)* [Thèse de doctorat, Université Paris Dauphine - Paris IX].
- Bouden, I., & Casta, J.-F. (2016). *L'identification du capital immatériel dans les états financiers : Problématique et enjeux*.
- Bounfour, A., & Edvinsson, L. (2020). *Intellectual capital for communities: Nations, regions, and cities*. Springer.
- Brooking, A. (1996). *Intellectual capital: Core asset for the third millennium enterprise*. International Thomson Business Press.
- Casta, J.-F. (1999). Le capital humain : Problématiques comptables de mesure. In *Le capital humain, dimensions économiques et managériales*. Presses de l'Université d'Angers – LARGO, GEAPE.
- Commission sur l'économie de l'immatériel.** (2006). *L'économie de l'immatériel : La croissance de demain*. La Documentation française.
- Edvinsson, L., & Malone, M. (1992). *Le capital immatériel de l'entreprise*. Maxima.
- Edvinsson, L., & Malone, M. (1999). *Le capital immatériel de l'entreprise : Identification, mesure et management*. Paris : Éditions Maxima.
- Edvinsson, L., & Malone, M. S. (1997). *Intellectual capital: Realizing your company's true value by finding its hidden brainpower* (1st ed.). HarperBusiness.
- Edvinsson, L., & Malone, M. S. (1997). *Intellectual capital: The proven way to establish your company's real value by measuring its hidden brainpower*. Piatkus Books.
- Escaffre, L. (2002). *Contribution à l'analyse des déterminants de l'offre d'information sur le capital intellectuel* [Thèse de doctorat, Université Paris Dauphine - Paris IX].
- Frustec, A., & Marois, B. (2006). *Valoriser le capital immatériel de l'entreprise*. Éditions Eyrolles.
- Frustec, A., Bejar, Y., Gounel, T., Zambon, S., & Thevoux, S. (2011). *Référentiel français de mesure de la valeur extra-financière et financière du capital immatériel des entreprises*.
- Goffin, K., & Mitchell, R. (2021). *Innovation management: Effective strategy and implementation*. Springer.
- Kasmi, K., & Rouggani, K. (2025). Measuring the invisible: Financial approaches to evaluating intangible capital in enterprises. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 6(3), 531–545.

- Lev, B. (2001). *Intangible assets measurement: Diverse usefulness conference*. New York.
- Lev, B., & Sougiannis, T. (1996). The capitalization, amortization, and value relevance of R&D. *Journal of Accounting and Economics*, 21(1), 107–138.
- Malone, E. (1997). Intellectual capital and innovation performance: Empirical evidence in the Turkish automotive supplier. *Journal of Technology Management and Innovation*.
- OCDE. (2008). *Actifs intellectuels et création de valeur – Rapport de synthèse*. Paris.
- Pierrat, C. (1996). L'évaluation des actifs immatériels en comptabilité. *Actes du Congrès de l'AFC*.
- Roberts, J. (2007). *The modern firm: Organizational design for performance and growth*. Oxford University Press.
- Roos, J., Roos, G., Dragonetti, N. C., & Edvinsson, L. (1997). *Intellectual capital: Navigating in the new business landscape*. New York University Press.
- Sveiby, K. E. (1997). *The new organizational wealth: Managing and measuring knowledge-based assets*. Berrett-Koehler.
- Sveiby, K. (2000). *Intellectual capital and knowledge management*.
- Stewart, T. (1998). Intellectual capital: The new wealth of organizations. *Performance Improvement*, 37(7), 56-59.